



<p>No de la résolution ou annotation</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mardi 21 juin 2022, à 16 heures.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none">— Annie Pontbriand, directrice du centre— Brigitte Bourbeau, représentante du personnel enseignant— Philippe Dubois, représentant du personnel enseignant— Lucie Dugas, représentante du personnel de soutien— Émilie Lamothe, représentante du personnel professionnel— Caroline Groulx, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Nathalie Bélanger, directrice adjointe (invitée) <p>ABSENTE :</p> <ul style="list-style-type: none">— Ariane Lettner, représentante des élèves <p>OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 03</p> <p>1. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Élise Violetti souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres pour leur présence à cette dernière rencontre. Nous sommes dans le dernier droit avant d'enfin profiter de l'été.</p> <p>2. MOT DE LA DIRECTRICE</p> <p>Annie Pontbriand annonce qu'une entente de principe a finalement été négociée avec les enseignants, ce qui facilite la tâche du Conseil d'établissement.</p> <p>Elle présente Nathalie Bélanger (directrice adjointe) aux membres. Suite au départ de Chantale Fortin, c'est maintenant Nathalie Bélanger qui est responsable des suivis budgétaires et elle participera à la rencontre afin de nous présenter les prévisions budgétaires du CEAP pour 2022-2023.</p> <p>Il y aura aussi présentation des prévisions pour l'organisation scolaire de la prochaine année ainsi que pour les cours d'été. La situation actuelle nous annonce une baisse de clientèle assez substantielle qui est assez préoccupante.</p> <p>En raison du manque d'élève et du manque de personnel, l'horaire des cours d'été a été réduit d'une semaine (4 semaines de cours, comparativement à 5 semaines l'été dernier). De plus, les cours de juillet seront donnés en virtuel (via TEAMS), et seront de retour en présentiel au mois d'août.</p>
--	--

<p>CÉ-21-22-19</p> <p>CÉ-21-22-20</p>	<p>Mélanie Arseneault, la nouvelle agente de développement du CEAP, a mis plusieurs projets en route (entre autres : L'École Alternative qui fera probablement des petits). Ces projets doivent être mis sur pied, se réaliser et être géré adéquatement.</p> <p>Les élèves du groupe « Transition » déménageront à McMasterville et le transport sera géré conjointement avec l'École d'Éducation internationale puisque l'éducation des adultes n'offre pas de transport aux élèves.</p> <p>Après une réflexion approfondie, un nouveau projet verra le jour au CEAP de Varennes en septembre et s'adresse à tous les élèves qui désirent vivre cette expérience : une mini-entreprise sera mise sur pied.</p> <p>Afin de bonifier l'offre de services, un nouveau groupe sera ouvert à Chambly pour y offrir des cours de jour. Comme l'école secondaire de Chambly n'a plus d'espace pour le CEAP, nous devons trouver un nouveau lieu / local pour y donner les cours.</p> <p>En 2019-2020, au point de services de Saint-Bruno, un « guichet d'accueil en francisation » avait été ouvert mais en raison des circonstances hors de notre contrôle (COVID), ce projet n'a pu se poursuivre. Ils seront cependant de retour parmi nous l'an prochain.</p> <p>En ce qui concerne les cours de francisation de soir, tous les groupes sont pleins !</p> <p>3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Élise Violetti fait la lecture de l'ordre du jour de la séance.</p> <p>Après avoir supprimé le point 9 puisque ce sujet sera traité au point 6,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Groulx que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que rédigé.</p> <p>La proposition est appuyée par Lucie Dugas.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 AVRIL 2022</p> <p>Tous les membres ayant déjà pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Brigitte Bourbeau que le procès-verbal de l'assemblée du 11 avril 2022 soit adopté tel que rédigé.</p> <p>La proposition est appuyée par Philippe Dubois.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2022</p> <p>Aucun suivi.</p>
---------------------------------------	---

CÉ-21-22-21	<p>6. BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022</p> <p>Comme à tous les ans, le bilan du Conseil d'établissement doit être dressé.</p> <p>Élise Violetti présente le document de travail et apporte des précisions sur ce qu'il contiendra. Elle considère important que soit mentionné l'implication des membres et des quelques invités qui ont participé aux différentes séances du Conseil d'établissement en 2021-2022</p> <p>Annie Pontbriand poursuit en apportant quelques précisions sur le contenu de ce bilan.</p> <p>7. FRAIS CHARGÉS AUX USAGERS</p> <p>Suite à un recours collectif provincial, tous les frais sont maintenant scrutés à la loupe et l'ensemble des frais chargés aux usagers sera revu avec le contentieux (l'avocate) du CSSP. Le CEAP doit démontrer que tout est conforme avec les coûts réels et respecte la loi sur l'Instruction publique.</p> <p>Entre autres frais : Photocopies, agenda, vie étudiante. Comparativement aux autres écoles, ces frais sont peu coûteux au CEAP.</p> <p>Annie Pontbriand explique les différents frais. Elle précise que ces coûts sont demeurés inchangés depuis quelques années et couvre les frais réels.</p> <p>Cependant, suite à une discussion avec le contentieux, les frais de réinscription et de changement d'horaire ne sont maintenant plus chargés aux élèves.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Lucie Dugas que les frais chargés aux usagers soient adoptée tel que soumis.</p> <p>La proposition est appuyée par Brigitte Bourbeau.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>8. PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2022-2023</p> <p>Annie Pontbriand présente et explique la provenance des différents montants.</p> <p>Elle précise certains éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration verse des sommes d'argent au mois d'août, ce qui couvre les frais pour l'année scolaire précédente. — Le CEAP dispose présentement d'un solde d'environ 1 M \$, ce qui peut sembler beaucoup, mais ces sommes sont souvent réservées et dédiées à des projets précis dont on ne peut déroger. — Explication sur le financement des ETP (étudiants à temps plein) : Le budget actuel est basé sur 800 ETP, ce qui représente un très gros budget. Et la masse salariale a diminué puisqu'en raison de la pénurie de personnels, certains postes sont toujours à combler. La valeur de l'ETP est établie en fonction de la gestion et du rendement du Centre.
-------------	---

	<p>— Elle rappelle que cette année, afin d’aider le secteur « jeunes », le CEAP a effectué un transfert budgétaire d’une somme substantielle au bénéfice de l’école secondaire du Mont-Bruno.</p> <p>Période de questions et réponses.</p> <p>Les prévisions budgétaires du CEAP pour l’année 2022-2023 sont de 7 645 794 \$.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx que le budget de 7 645 794 \$ du Centre d’éducation des adultes des Patriotes pour l’année scolaire 2022-2023 soit adopté.</p> <p>La proposition est appuyée par Émilie Lamothe.</p> <p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.</p> <p>9. RAPPORT ANNUEL DU CEAP</p> <p>Cet élément a été traité au point 6.</p> <p>10. AUTRES SUJETS</p> <p>Aucun autre sujet n’a été ajouté</p> <p>11. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent.</p> <p>12. LEVÉE DE LA RENCONTRE</p> <p>En terminant, Annie Pontbriand nous rappelle que travailler virtuellement est un défi, mais aussi un moyen efficace de se rencontrer.</p> <p>Elle remercie les membres pour leur disponibilité, leur participation et leur confiance envers l’organisation et souhaite à tous un bel été et de belles vacances. Reposez-vous !</p> <p>Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été traités,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Philippe Dubois, que la séance soit levée à 17 h 08</p> <p>La proposition est appuyée par Brigitte Bourbeau</p>
CÉ-21-22-23	<p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Élise Violetti, présidente</p> <p>_____</p> <p>Annie Pontbriand, directrice</p>